

**Assemblée générale de l'Association du
Corps Intermédiaire des Lettres (ACIL)
16 octobre 2025, 12h15, salle ANT-3032**

Présent·e·s : Sarah Munoz (co-président), Daria Zalleskaya (webmestre), Giacomo Stanga (trésorier), Maxime Hoffmann (secrétaire), Desmond Kraege, Francis Kay, Elena Diez del Corral

Excusé·e·s : Leticia Ding (co-présidente), Alicia Schmid (secrétaire), Olivier Thévenaz, Jérôme Jacquin, Cyrille François, Nicola Pozza, Anne-Christel Zeiter-Grau

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV de l'AG 2024
3. Présentation du comité et mission de l'ACIL
4. Résumé et adoption du rapport d'activités 2024-2025
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Élection des membres du Comité 2025-2026
7. Élection des vérificateurs·rices des comptes
8. Divers et propositions individuelles

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du PV de l'AG 2024

Le PV est adopté à l'unanimité.

3. Présentation du comité et mission de l'ACIL

SM présente le comité actuel et rappelle les missions de l'ACIL.

4. Résumé et adoption du rapport d'activités 2024-2025

Rapport d'activités

SM présente le rapport d'activités 2024-2025, en commençant par les rencontres qui ont eu lieu pendant l'année puis en développant les principaux dossiers traités :

- Rencontres avec le Décanat : les discussions ont porté sur la sensibilisation du CI aux conflits d'intérêt au sein des commissions de recrutement, de stabilisation et de promotion, et sur les entretiens de mi-mandat pour les MA, qui ont été supprimés et qui seront peut-être remplacés par une journée « post-post-doctorant·e·s ».
- Rencontre avec Anne-Christel Zeiter-Grau (représentante du CI au Conseil de l'Unil) : il a été question du report de la modification de la LUL, des coupes budgétaires et de la nécessité de promouvoir les études en lettres dans un contexte où se fait ressentir un pessimisme ambiant concernant les perspectives professionnelles en lettres.
- Rencontre avec Elena Simonato (représentante du CI à la CoPers) : les discussions ont révélé la nécessité d'établir une réflexion sur la participation des membres du CI aux planifications académiques de leurs sections et d'uniformiser les rapports des sections à destination de la CPA, peut-être grâce à l'élaboration d'un vade-mecum. Ces deux points pourront être renseignés par des questionnaires portant sur les pratiques des sections.
- Rencontre avec ACIDUL : le but a été de mettre en commun les réflexions dans le cadre de la réforme de la LUL et de discuter de la lettre d'ACIDUL à destination de la Direction à propos de la création de contrats stables pour le CI, que l'ACIL a signée.
- Parmi les dossiers importants de l'année, la sensibilisation aux conflits d'intérêt dans les commissions de recrutement, de stabilisation et de promotion, en accord avec le décanat, a donné lieu à la rédaction d'un document à destination des président·e·s de section, qui visait à rappeler les situations de conflits d'intérêt ainsi que les directives de l'Unil et de la Faculté. Le but a aussi été de sensibiliser le CI directement en ajoutant une mention aux messages d'appel à candidatures et en faisant un rappel des situations de conflits d'intérêt sur le site internet de l'ACIL.
- La question de l'abandon des thèses, discutée dans plusieurs commissions permanentes, a aussi donné lieu à des réflexions. Si la responsabilité des doctorant·e·s est souvent signalée, l'ACIL souhaite néanmoins souligner le fait qu'il est aussi nécessaire d'améliorer l'encadrement des thèses. Plusieurs propositions ont été avancées, comme la création d'une charte de supervision, le contrôle du nombre de doctorant·e·s par directeur·rice, des aménagements des activités lors de la première année de thèse. Ces réflexions sont en cours et pourraient donner lieu à un groupe de travail.
- Plusieurs réponses ont été apportées à propos de soucis rencontrés par des membres du CI, principalement des doctorant·e·s. Les appels faits à l'ACIL révèlent des conditions précaires des doctorant·e·s sans contrat, des taux partiels subis, ou un sentiment de mise à l'écart parfois dû à des tensions internes aux sections.

Activités futures

- Pour l'année 2025-2026, l'ACIL devra rester vigilante face aux coupes budgétaires (1'332'000.- au total pour 2026). Le gel de plusieurs postes du CI prévu devra être surveillé afin d'observer les conditions de réouverture de ces postes (nombre de semestres gelés, respect du taux précédent).
- Dans le cadre d'une prochaine la modification de la LUL et des statuts du CI, les échanges devront être poursuivis avec Valérie Cossy (Vice-doyenne « Relève et égalité »), ACIDUL et Anne-Christel Zeiter-Grau (Conseil de l'Unil) afin de faire des propositions pour améliorer les statuts du CI.
- Plusieurs membres du comité participeront au projet « Repenser le post-doctorat » mis en place par le Graduate Campus et mené par Aliénor Vauthey et Martine Schaer. Le programme est financé par Swissuniversities et s'inscrit dans la « Promotion de la relève scientifique ». Le but de ce projet est de faire l'état des lieux des conditions de travail de tous les statuts de niveau postdoctoral à l'Unil (avantages et inconvénients), grâce à trois focus groups pour chaque faculté, et ainsi d'adapter et d'améliorer les conditions de travail.
- L'ACIL participera aussi à l'élaboration et à la diffusion d'un questionnaire voulu par Yann Dahhaoui (responsable du Service de soutien à la recherche), afin de recueillir les avis du CI concernant les possibilités de recherche et de financement. Le but sera de mieux faire connaître les opportunités propres au CI.

Discussions

FK soulève la question de l'utilisation de l'IA pour la rédaction des thèses. Plusieurs doctorant·e·s seraient actuellement tenté·e·s d'y recourir afin notamment de répondre à la productivité qui leur est demandée. SM répond que la Faculté elle-même est en train de mener des réflexions sur l'utilisation de l'IA et sur son positionnement vis-à-vis de cet outil et qu'il faudrait en effet que cette question soit abordée dans ces réflexions. EDC ajoute que cette discussion doit d'abord être menée entre le·a doctorant·e et son directeur·rice. En Lettres, les directeur·rice·s n'encourageront sûrement pas cela. Il faut néanmoins que le·a doctorant·e lui fasse part de ce souhait pour pouvoir en discuter.

FK revient sur la question des coupes budgétaires en précisant qu'il a participé à des groupes de travail au sein d'ACIDUL et qu'une observation de la réaction et de la façon de procéder des autres universités suisses est en cours. Il en ressort pour l'instant que les conditions sont plus dures en Suisse alémanique et à Fribourg.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes n'ont pas pu être présents à l'AG et ont donc envoyé leur rapport. Ce rapport précise qu'aucune dépense n'a été faite en 2024 et est adopté à l'unanimité. Il est donné décharge au trésorier.

6. Élection des membres du Comité 2025-2026

Les membres actuels du comité se représentent à l'exception de Leticia Ding, Céline Magada et Giacomo Stanga, dont les contrats ont pris fin. Aucune autre candidature n'est proposée.

Sont donc candidat·e·s :

- Sarah Munoz (MA, section d'histoire de l'art)
- Alicia Shmidt (AD, section de français)
- Maxime Hoffmann (AD, section de français)
- Daria Zalesskaya (MA, section de langues et civilisations slaves et d'Asie du Sud)
- Desmond Kraege (MA, section d'histoire de l'art)
- Olivier Thévenaz (MER, institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité)

Les six candidat·e·s sont élu·e·s en bloc. L'ACIL remercie Leticia Ding, Céline Magada et Giacomo Stanga pour leur engagement et leur souhaite le meilleur pour la suite.

7. Élection des vérificateurs·rices des comptes

Très peu de personnes étant présentes à l'AG en dehors du comité (ce qui est notamment dû au fait que toutes les réunions de la vie facultaire ont maintenant lieu les jeudis à 12h), personne ne s'est présenté pour devenir vérificateur·rice·s des comptes. Les vérificateurs des comptes de 2024-2025, Cyrille François et Nicola Pozza, ont donc été contactés pour savoir s'ils souhaitaient être réélus pour 2025-2026. Ils ont accepté et le comité les remercie vivement.

8. Divers et propositions individuelles

Pas de divers.

La séance est levée à 13h15.